

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 10316**

### Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Domaine : Sciences Technologies Santé Mention : Techniques et Activités de l'image et du son Spécialité : Systèmes et réseaux dédiés au spectacle vivant

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Nantes	Président de l'université de Nantes

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1967)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

323 Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

#### Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat :

Les activités visées sont liées aux besoins des professions techniques du spectacle vivant.

- Identifier et traduire la volonté artistique du concepteur de projet
- Mener un projet du cahier des charges à la réalisation
- Configurer et mettre en œuvre des réseaux dédiés au spectacle vivant
- Concevoir des architectures réseau répondant à un projet artistique
- Exploiter les réseaux dans le cadre du spectacle vivant et développer des interfaces utilisateur
- Maîtriser et adapter les outils de traitements de l'information (compression, cryptage ...)
- S'intégrer dans le réseau professionnel du spectacle vivant

#### Compétences ou capacités attestées :

Des techniciens supérieurs de haut niveau capables de comprendre l'enjeu de la mise en place de réseaux dédiés pour la lumière et pour le son.

- Communiquer, échanger pour répondre aux attentes d'un réalisateur
- Identifier les caractéristiques d'un lieu, vérifier les conditions d'implantation du matériel
- Appréhender les principes généraux des réseaux dédiés pour la lumière et pour le son (architecture, protocole)
- Maîtriser les notions de physique et optique et les principes fondamentaux de perception, les principes de la transmission numérique, analyser et caractériser un émetteur et un récepteur (modulation, démodulation, amplification ...)
- Discerner les méthodes et techniques générales de transmission de données dans les réseaux dédiés (Ethersound, Artnet, Cobra Net,...)
- Posséder une méthodologie de description algorithmique, maîtriser un langage de programmation de haut niveau
- Maîtriser l'exploitation des matériels et équipements dans le respect des contraintes artistiques

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

#### Secteurs d'activité :

- Prestataires techniques du spectacle vivant
- Structures culturelles de création et de diffusion du spectacle vivant
- Installateurs de systèmes de sonorisation et d'éclairage
- Entreprises concevant, fabriquant ou distribuant les matériels et logiciels spécifiques à ces réseaux

#### Type emplois accessibles :

Les emplois potentiels se situent au niveau régional, national et européen.

- Concepteur de solutions régie de spectacle
- Technicien de développement d'applications avancées
- Responsable de projet « produit nouveaux » dans le milieu du spectacle
- Responsable réseau spécialisé son et lumière

#### Codes des fiches ROME les plus proches :

L1508 : Prise de son et sonorisation

L1504 : Éclairage spectacle

L1509 : Régie générale

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

**Niveau(x) de recrutement :** Bac + 2

#### Formation(s) requise(s) :

- DMA (Diplôme des Métiers d'Art)
- DUT GEII, Informatique, RC, GTR
- BTS Electronique, IRIS

- Etudiants pouvant se prévaloir de 120 crédits ECTS, sanctionnant un parcours orienté sur les réseaux, la régie son et lumière.
- Autres formations tertiaires : selon le dossier

Pour la formation continue: Salariés ou demandeurs d'emplois titulaires d'un diplôme de niveau bac + 2 ;  
Salariés ou demandeurs d'emplois ayant au moins 3 années d'expérience professionnelle après décision  
d'une commission de validation d'acquis.

### Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

- Formation scientifique et artistique : acquisition des connaissances scientifiques et artistiques fondamentales nécessaires à la mise en œuvre des systèmes et réseau dans le spectacle vivant

UE1 : Préparation personnalisée 3 ECTS

UE2 : Formation scientifique 8 ECTS

- Formation professionnelle : mise en place des compétences professionnelles, technologiques et artistiques (réseaux dédiés lumière son multimédia et écriture scénographique)

UE3 : Formation professionnelle 14 ECTS

- Disciplines transversales : développement de la connaissance du milieu et de l'organisation des entreprises du spectacle

UE4 : Disciplines transversales 14 ECTS

- Applications professionnelles : mise en situation professionnelle et insertion dans le milieu professionnel.

UE5 : Projets tuteurés 6 ECTS

UE6 Stage (16 semaines) 15 ECTS

### Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION OUINON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur).
En contrat d'apprentissage	X	Si l'ingénierie est prévue à cet effet
Après un parcours de formation continue	X	Si l'ingénierie est prévue à cet effet
En contrat de professionnalisation	X	Non
Par candidature individuelle	X	Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

### Base légale

**Référence du décret général :**

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 17/11/1999 publié au JO du 24/11/1999

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

**Références autres :**

Arrêté d'habilitation du 20/09/2012

### Pour plus d'informations

**Statistiques :**

**Autres sources d'information :**

[http://www.iutnantes.univ-nantes.fr/48272967/0/fiche\\_\\_formation/](http://www.iutnantes.univ-nantes.fr/48272967/0/fiche__formation/)

<http://www.univ-nantes.fr/formation>

**Lieu(x) de certification :**

Université de Nantes – 1 Quai de Tourville BP 13522 – 44035 Nantes Cedex 1

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

IUT de Nantes – 3 Rue Maréchal Joffre – 44300 Nantes

**Historique de la certification :**

Création de la certification en 2009.